

# Prêt du matériel :

## Sorties en milieu naturel ou fosse :

Nous favorisons la prise en charge du matériel le mercredi avant la sortie. La procédure est identique à celle des séances piscine avec les aménagements suivants :

- Les détendeurs placés derrière le compresseur sont à favoriser pour les sorties en eau froide.
- Le retour du matériel prêté se fera au plus tard dans la semaine suivant la sortie.  
Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire, merci de bien avertir votre responsable ou le DP de la sortie.  
Le contrevenant se verra refuser le prêt du matériel pour la sortie suivante.
- Une désinfection par pulvérisation sera faite sur chaque détendeur réintégrant le local.

**Le 21/02/2022**  
**Le directeur Technique**  
**Joël MALRAISON**